

NOTA 1: L'année civile est l'année financière de la SCHL.

NOTA 2: En Colombie-Britannique, la SCHL recueille et établit les données relatives aux activités découlant de la loi nationale sur l'habitation d'après les limites des municipalités et des divisions et sub-divisions de recensement.

On m'informe que ce qui suit s'applique à la Commission de la Capitale nationale: néant.

En ce qui concerne le département d'État chargé des Affaires urbaines: néant.

LES DÉPENSES FÉDÉRALES DANS LA CIRCONSCRIPTION DE NEW WESTMINSTER

Question n° 459—M. Leggatt:

Depuis 1970, quelle somme le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources et les organismes qui en relèvent ont-ils dépensée dans la circonscription de New Westminster, au cours de chaque année financière?

M. Gilles Lamontagne (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): En ce qui concerne le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources: Le système d'information financière du ministère de l'EMR est conçu de façon à donner uniquement la ventilation des sommes dépensées par les provinces et les Territoires. Toutefois, l'EMR peut fournir les sommes estimatives suivantes: 1970-1971, néant; 1971-1972, néant; 1972-1973, \$1,500; 1973-1974, néant; 1974-1975, \$11,000; 1975-1976, \$10,500; 1976-1977, \$13,500; 1977-1978, \$4,000. En ce qui concerne la Commission de contrôle de l'énergie atomique, l'Office national de l'énergie, l'Énergie atomique du Canada Limitée et Uranium Canada Limitée: 1970-1971 à 1977-1978, néant.

LE CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE

Question n° 477—M. Rondeau:

1. Combien d'actionnaires compte la compagnie Canadien Pacifique Limitée?
2. Quel est le capital souscrit par a) les actionnaires, b) le public?
3. Le C.P. possède-t-il des biens à l'étranger et, dans l'affirmative, a) où, b) de quelle valeur?
4. En 1976, quel a été le chiffre d'affaires de la compagnie et de ses succursales a) au Canada, b) à l'étranger?
5. Où se trouve le siège social de la compagnie?

Questions au Feuilleton

6. Au cours des dix dernières années, la compagnie et ses succursales canadiennes ont-elles payé un impôt fédéral et, dans l'affirmative, de quel montant chaque année?

M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Voir Beauchesne, commentaire 171 dd).

LA BRUCELLOSE

Question n° 547—M. Rondeau:

1. De 1968 jusqu'à aujourd'hui, le gouvernement a-t-il indemnisé pour des pertes causées par la brucellose et, dans l'affirmative, pour quel montant annuel a) global, b) par province, c) par circonscription électorale du Québec?
2. Depuis 1968, le gouvernement a-t-il payé des vétérinaires pour des soins professionnels donnés à des animaux atteints de la brucellose et, dans l'affirmative, pour quel montant chaque année a) au total, b) par province, c) par circonscription électorale du Québec?
3. Combien d'animaux atteints de brucellose sont morts depuis dix ans au a) Canada, b) Québec?
4. Quels sont les cent plus gros éleveurs qui ont encouru le plus de pertes dues à la brucellose au a) Canada, b) Québec?
5. Depuis 1968, combien de cas de mortalité due à la brucellose ont été enregistrés chaque année dans chaque province?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): 1. Oui. a) et b) Voir le Tableau A. c) La façon dont les dossiers sont tenus ne permet pas d'obtenir facilement ce genre de données; la compilation prendrait beaucoup trop de temps.

2. Les propriétaires des animaux atteints de brucellose doivent payer les frais des vétérinaires qu'ils consultent.

3. a) et b). Peu d'animaux sont mort de la brucellose, mais beaucoup ont été abattus pour empêcher la propagation de la maladie (voir le Tableau B).

4. Voir 1 c).

5. On ne tient aucun registre des animaux morts de la brucellose.

Tableau A

Province	Indemnités versées pour la brucellose									
	1968-1969	1969-1970	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-78*
Terre-Neuve	—	105.00	120.00	303.60	—	—	—	500.00	—	—
Île-du-Prince-Édouard	—	—	—	—	—	—	1,400.00	1,300.00	1,348.00	1,304.00
Nouvelle-Écosse	358.74	694.00	—	174.00	198.00	230.00	928.00	451.00	600.00	624.52
Nouveau-Brunswick	65.00	198.00	—	382.00	—	111.00	898.00	846.00	1,056.55	179.80
Québec	144,965.26	147,139.08	171,643.87	74,795.76	49,718.25	110,295.56	337,744.60	561,887.88	1,327,403.83	708,942.56
Ontario	61,493.68	28,385.32	25,220.55	31,165.88	31,115.54	240,703.19	1,261,589.44	2,080,340.85	3,000,628.64	1,691,088.27
Manitoba	23,627.54	33,664.01	70,853.38	58,641.48	64,505.38	124,532.95	267,548.55	736,934.85	815,899.02	469,254.11
Saskatchewan	28,201.76	93,751.59	120,056.25	217,929.41	286,849.66	539,903.07	811,096.23	571,264.85	1,085,523.17	284,304.02
Alberta	11,639.36	20,584.81	21,443.10	22,505.00	40,478.05	237,078.97	496,939.26	99,644.93	847,195.60	507,279.81
Colombie-Britannique	4,609.00	877.50	306.00	94.00	575.00	24,041.25	44,568.10	280,145.72	384,116.26	76,704.42
Canada	274,960.34	325,399.31	409,643.15	405,991.13	473,439.88	1,276,895.99	3,222,712.18	4,333,316.08	7,463,771.07	3,741,681.51

*1^{er} avril 1977 au 31 octobre 1977